



FICHE PROGRAMME · FORMATION 1

L'IA au service des collectivités : comprendre, décider, agir

Document conforme au Référentiel National Qualité (RNQ V9) · Indicateurs 1, 5, 6, 9

1

Identité de la formation

INTITULÉ OFFICIEL	L'IA au service des collectivités : comprendre, décider, agir
RÉFÉRENCE INTERNE	STRYLB-IA-COL-F1-2025
DOMAINE DE FORMATION	Intelligence artificielle · Numérique · Management public territorial
DURÉE TOTALE	2 jours · 14 heures de formation effective
MODALITÉ PÉDAGOGIQUE	Formation mixte (blended learning) : présentiel en salle + activités distanciel (ressources et exercices post-formation)
EFFECTIF	6 à 12 participants · groupe inter ou intra-collectivité
LIEU DE FORMATION	Intra-collectivité (dans les locaux du commanditaire) ou salle de formation partenaire selon la demande. Formation en distanciel possible sur accord préalable.
TARIF	Sur devis : tarification adaptée selon le type de collectivité, le nombre de participants et les modalités de financement retenues (formation intra, inter, plan de formation collectivité, CNFPT, OPCO).
DÉLAI D'ACCÈS	Sur mesure selon le commanditaire. En règle générale, la formation peut être organisée dans un délai de 3 à 6 semaines à compter de la réception de la convention signée. Tout délai spécifique lié à des contraintes institutionnelles est pris en compte lors du cadrage.
CONTACT ET INSCRIPTION	Nicolas Mougin, Président de Storylab Partners. contact@storylab-partners.fr www.storylab-partners.fr . Tél. : 06 74 09 74 13

Public visé et prérequis

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux cadres de direction des collectivités territoriales et établissements publics :

- Élus en charge du numérique, de la transition digitale ou de la stratégie territoriale
- Directeurs Généraux des Services (DGS) et Directeurs Généraux Adjointes (DGA)
- Directeurs du numérique, DSI, directeurs de la transformation
- Secrétaires généraux de mairie, directeurs de cabinet
- Tout cadre territorial chargé de piloter ou d'évaluer des projets intégrant l'intelligence artificielle

PRÉREQUIS

Aucune connaissance technique en intelligence artificielle n'est requise pour accéder à cette formation.

Une expérience en management d'équipe ou en pilotage de projet au sein d'une organisation publique est souhaitée. La formation est accessible aux agents de catégorie A et aux élus sans condition de diplôme préalable.

ACCESSIBILITÉ PSH

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Nicolas Mougins · nicolas.mougins@storylab-partners.fr · Tél. : 06 74 09 74 13.

Toute situation de handicap nécessitant un aménagement (accessibilité des locaux, adaptation des supports, temps supplémentaire, interprète LSF) doit être signalée lors de l'inscription. Des solutions adaptées seront mises en place en lien avec les partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi) si nécessaire.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation de 2 jours, le participant sera capable de :

OBJ 1 · DÉCIDER

Évaluer la pertinence et les risques d'un projet d'intégration de l'IA dans les services de sa collectivité, en produisant une note de cadrage argumentée identifiant au minimum trois critères de gouvernance, deux risques éthiques et deux leviers réglementaires applicables (RGPD, AI Act européen).

CONDITION DE RÉUSSITE

Note de cadrage produite en fin de journée 1, évaluée sur grille de 7 critères remise en début de formation. Objectif atteint si 5 critères sur 7 sont satisfaits.

OBJ 2 · ÉVALUER

Analyser une offre commerciale ou une proposition de marché public portant sur une solution d'IA, en formulant un avis structuré sur sa conformité aux exigences de souveraineté numérique, de transparence algorithmique et d'intérêt général.

CONDITION DE RÉUSSITE

Avis structuré (1 page) produit en séance sur un cas réel fourni par le formateur. Évalué sur la pertinence des arguments et la conformité aux critères réglementaires de l'AI Act.

OBJ 3 · COMMUNIQUER

Construire et délivrer un message de présentation de la stratégie IA de sa collectivité à destination d'un public non-technique, en structurant une intervention orale ou écrite de cinq minutes intégrant les bénéfices attendus, les garde-fous éthiques et le calendrier de déploiement.

CONDITION DE RÉUSSITE

Présentation orale de 5 minutes devant le groupe en fin de journée 2. Évaluée sur la clarté, la crédibilité et la structure du message selon la grille de communication remise en début de formation.

4

Programme détaillé

JOUR 1 · 7 HEURES

L'intelligence artificielle dans l'environnement public : comprendre et décider

09h00 – 09h30

- Accueil des participants
- Tour de table et recueil des attentes
- Présentation du déroulé et des modalités d'évaluation
- Remise des grilles d'objectifs

Tour de table · Exercice d'auto-positionnement initial sur grille

09h30 – 11h00

MODULE 1.1 · CE QUE L'IA CHANGE VRAIMENT POUR LES COLLECTIVITÉS

- Définitions opérationnelles : IA générative, IA décisionnelle, IA prédictive. Ce que chaque type change dans les services publics
- Panorama des usages réels en collectivités françaises (exemples documentés 2022–2025)
- L'AI Act européen : ce que chaque décideur territorial doit savoir
- RGPD et données publiques : les lignes rouges

Exposé interactif · Analyse de cas réels · Questions-réponses en continu

11h00 – 11h15

Pause

11h15 – 12h30

MODULE 1.2 · IDENTIFIER ET HIÉRARCHISER LES RISQUES IA POUR SA COLLECTIVITÉ

- Cartographie des risques par domaine : RH, finances, urbanisme, services aux usagers, communication
- Risques éthiques spécifiques à l'action publique : discrimination algorithmique, opacité décisionnelle, perte de souveraineté
- Exercice : matrice de risques appliquée à la collectivité de chaque participant

Travail individuel sur matrice · Mise en commun · Débat guidé

12h30 – 13h30

Déjeuner

13h30 – 15h00

MODULE 1.3 · ÉVALUER UNE OFFRE IA ET PILOTER UN MARCHÉ PUBLIC NUMÉRIQUE

- Les critères d'un marché public IA responsable : souveraineté, explicabilité, réversibilité, sécurité des données
- Lecture commentée d'un CCTP IA réel (cas anonymisé)
- Les questions à poser à un prestataire IA (grille des 12 questions clés)
- Mise en situation : analyse d'une proposition commerciale IA fictive, production de l'avis structuré (OBJ 2)

Étude de cas · Travail en binômes · Restitution plénière · Évaluation OBJ 2

15h00 – 15h15	<i>Pause</i>
15h15 – 17h00	ATELIER DE MISE EN PRATIQUE J1 · NOTE DE CADRAGE STRATÉGIQUE (OBJ 1) • Chaque participant rédige sa note de cadrage sur un projet IA réel ou fictif de sa collectivité • Structure guidée : contexte, objectifs, gouvernance, risques identifiés, réglementation applicable, recommandation • Restitution orale de 3 minutes par participant, feedback formateur sur grille <i>Atelier individuel guidé · Restitution collective · Évaluation formative OBJ 1</i>
17h00 – 17h15	• Bilan de la journée 1 • Questionnaire de satisfaction à chaud J1 • Présentation des ressources distanciel accessibles jusqu'au J2 <i>Auto-évaluation sur grille de progression · Remise des ressources</i>

JOUR 2 · 7 HEURES

Gouverner et communiquer l'IA dans sa collectivité

09h00 – 09h30	• Retour sur J1 • Questions en suspens • Présentation des objectifs de J2 <i>Quiz de rappel J1 · Discussion</i>
09h30 – 11h00	MODULE 2.1 · CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE IA DANS SA COLLECTIVITÉ • Les modèles de gouvernance IA des collectivités pionnières (benchmarks France et Europe) • Qui décide quoi ? Délibération, DPO, référent IA, comité éthique numérique • Construire sa charte d'usage de l'IA : structure, contenu, adoption • Exercice : rédiger les trois premiers articles de la charte IA de sa collectivité <i>Exposé · Benchmark commenté · Atelier rédactionnel en sous-groupes</i>
11h00 – 11h15	<i>Pause</i>
11h15 – 12h30	MODULE 2.2 · COMMUNIQUER SUR L'IA EN INTERNE ET AVEC LES CITOYENS • Les pièges de la communication IA institutionnelle : sur-promesse, peur, jargon technique • Les messages clés selon les audiences : agents, élus, citoyens, presse • Construction du message en 5 points : contexte, bénéfice, garde-fous, calendrier, interlocuteur <i>Analyse de cas de communication IA · Travail sur messages clés</i>
12h30 – 13h30	<i>Déjeuner</i>
13h30 – 15h30	MODULE 2.3 · SIMULATION : PILOTER UN PROJET IA EN COLLECTIVITÉ DE A À Z • Mise en situation complète : chaque participant reçoit un scénario de projet IA (chatbot citoyen, IA de détection de fraude, outil de planification urbaine IA) • Travail en groupe : analyse des risques, gouvernance, communication interne, communication externe • Restitution : présentation de 5 minutes par groupe devant le formateur et les pairs (OBJ 3, évaluation sommative) <i>Simulation en groupes · Restitution orale · Évaluation sommative OBJ 3</i>

15h30 – 15h45	<i>Pause</i>
15h45 – 16h45	MODULE 2.4 · PLAN D'ACTION PERSONNEL : QUE FAIRE DÈS LA SEMAINE PROCHAINE ? • Chaque participant formalise son plan d'action post-formation en 5 actions concrètes sur 90 jours • Partage en binômes, engagement mutuel • Présentation des ressources distanciel complémentaires accessibles après la formation <i>Plan d'action individuel · Partage en binômes · Ressources</i>
16h45 – 17h00	• Clôture • Bilan collectif • Questionnaire de satisfaction à chaud final • Remise des attestations de formation <i>Questionnaire satisfaction · Attestations individuelles</i>

5

Méthodes pédagogiques

EXPOSÉS INTERACTIFS	Apports théoriques structurés alternant avec des questions-réponses en continu. Privilégié pour les modules réglementaires (AI Act, RGPD) où la précision factuelle est essentielle. Limité à 30 % du temps total.
ÉTUDES DE CAS RÉELS	Analyse de situations authentiques issues de collectivités françaises. Choisie pour ancrer les apprentissages dans la réalité des participants et favoriser le transfert immédiat en contexte professionnel.
ATELIERS INDIVIDUELS GUIDÉS	Travail de production individuel sur des supports structurés (grilles, trames, matrices). Permet l'évaluation de l'atteinte des objectifs 1 et 2 en situation réelle de production.
SIMULATION EN GROUPES	Mise en situation complète sur scénario inédit révélé en séance (journée 2). Méthode centrale pour l'objectif 3 : permet d'évaluer la capacité à communiquer sous contrainte de temps et d'incertitude.
RESSOURCES DISTANCIEL	Mise à disposition entre J1 et J2, et après la formation : fiches synthèse, veille réglementaire, guides pratiques, modèles de documents (charte IA, CCTP, grille d'évaluation prestataire). Accessibles via lien sécurisé pendant 6 mois.
PLAN D'ACTION 90 JOURS	Outil de transfert post-formation : chaque participant formalise 5 actions concrètes applicables dès la semaine suivante dans son contexte professionnel réel. Favorise l'ancrage des apprentissages dans la durée.

Modalités d'évaluation

POSITIONNEMENT INITIAL

Début J1 (09h00)

Grille d'auto-positionnement : niveau de connaissance de l'IA, expérience de projets numériques, attentes spécifiques.

Objectif évalué : *Diagnostic : adaptation du parcours*

ÉVALUATION FORMATIVE J1

Fin J1 (17h00)

Grille d'évaluation de la note de cadrage (7 critères), feedback individuel oral du formateur.

Objectif évalué : *OBJ 1 · Décider*

ÉVALUATION FORMATIVE J1

Après-midi J1 (15h00)

Grille d'évaluation de l'avis structuré sur marché public IA (5 critères réglementaires).

Objectif évalué : *OBJ 2 · Évaluer*

QUIZ DE RAPPEL J2

Début J2 (09h00)

10 questions sur les points clés de J1, corrigé collectif.

Objectif évalué : *Mémorisation et ancrage*

ÉVALUATION SOMMATIVE J2

Après-midi J2 (15h30)

Présentation orale de 5 minutes, grille d'évaluation (clarté, crédibilité, structure, maîtrise des garde-fous éthiques, adaptation au public), notation par le formateur et auto-évaluation.

Objectif évalué : *OBJ 3 · Communiquer*

SATISFACTION À CHAUD

Fin J2 (17h00)

Questionnaire de satisfaction Storylab (12 items : contenu, méthodes, formateur, logistique, utilité perçue, recommandation).

Objectif évalué : *Qualité de la prestation*

SATISFACTION À FROID

J+90

Questionnaire de suivi envoyé par email 3 mois après la formation : application en situation de travail, actions mises en œuvre, évolutions observées.

Objectif évalué : *Impact et transfert*

Formateur

FORMATEUR PRINCIPAL

Nicolas Mougin. Président de Storylab Partners. Officier expert volontaire spécialité Communication des crises.

EXPERTISE IA & NUMÉRIQUE

Rédacteur en chef du magazine IA & Territoires. Officier expert volontaire spécialité rhétorique et crises, intelligence artificielle.

EXPERTISE SECTEUR PUBLIC

Plus de 35 ans d'expérience en communication institutionnelle publique. Directeur de la communication du SDIS de l'Oise. Formateur CNFPT (2009–2011). Médiatraining du corps préfectoral des Hauts-de-France (2022). Cours à l'ENSOSP.

EXPERTISE PÉDAGOGIQUE

Intervenant à l'École Supérieure de Journalisme de Lille depuis 2005. Sensibilisation à la source journalistique à La Catho Lille (Université Catholique de Lille). Formateur pour l'Association des maires de France. Auteur publié.

INTERVENANTS ASSOCIÉS

Selon les sessions et les besoins spécifiques du commanditaire, des experts thématiques complémentaires (juriste droit du numérique, directeur de communication territorial, consultant IA sectoriel) peuvent être mobilisés. Une fiche de qualification sera fournie pour chaque intervenant associé.

8

Modalités de financement

**PLAN DE FORMATION
COLLECTIVITÉ**

Financement direct par la collectivité commanditaire dans le cadre de son plan de formation annuel.

CNFPT

Cette formation peut faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale selon les dispositifs en vigueur. Se renseigner auprès de la délégation régionale CNFPT compétente.

OPCO

Pour les structures relevant d'un Opérateur de Compétences, une prise en charge partielle ou totale peut être sollicitée. Storylab Partners accompagne le commanditaire dans la constitution du dossier.

FACTURATION

Une convention de formation est systématiquement établie avant toute prestation. La facture est émise à l'issue de la formation, accompagnée de l'émargement et des attestations individuelles.

Storylab Partners · nicolas.mougin@storylab-partners.fr · www.storylab-partners.fr · 06 74 09 74 13
Document conforme au RNQ V9 · Indicateurs 1, 5, 6, 9 · Référence STRYLB-IA-COL-F1-2025 · Version 1.0 · 2025